

Semer des plantes « sauvages »... pour la survie des abeilles et le bien du vignoble

Une société qui produit et commercialise des plantes sauvages, drôle de paradoxe ! Pourtant c'est ce qui a permis à Nungesser Semences d'être la seule entreprise produisant des graminées sauvages en France.

Invités par la Société Botanique d'Alsace, Bernard Heitz et sa fille Lucie, ingénieure agricole, ont présenté l'activité de la société qui a le vent en poupe ces dernières années. La prise de conscience des ravages dans la nature d'une certaine industrialisation de la nature a octroyé à ces producteurs de semences une belle notoriété depuis 5-6 ans. À partir du moment où l'Etat a freiné l'utilisation de produits chimiques en plein champs. En 2015, le ministère de l'Agriculture a sorti les labels « **Végétal Local** » (favorisant les variétés autochtones) et « **Vraies Messicoles** » (fleurs sauvages des moissons), obtenus par la société implantée à Erstein. « **Notre rôle est de persuader les décideurs de privilégier les plantes locales, nous qui sommes des prescripteurs pour les paysagistes, les urbanistes** » explique Bernard Heitz.

Collecter des graines alsaciennes dans des espaces naturels

Proposer des plantes alsaciennes, bien adaptées au climat et aux sols, passe par plusieurs étapes. Images filmées à l'appui, Lucie Heitz donne à voir des botanistes collectant des graines dans des espaces naturels, pelouses Natura 2000 ou réserves gérées par la Conservatoire des Sites Alsaciens. « **De trois à 15 grammes, guère plus, pour ne pas dénaturer le site.** » Mais une fois ces graines semées dans des bacs sous serres, elles grandissent et se laissent repiquer manuellement en hiver pour une plantation au printemps. « **Les terres ne nous appartiennent pas, nous louons des champs à des cultivateurs que nous rémunérons pour leur travail** » explique Bernard. Car il faut biner entre les jeunes plants, ces plantes sauvages étant incompatibles avec les produits phytosanitaires. Mais la nature sait être reconnaissante et « **de 3 gr de centaurée, on a pu faire finalement 1150 plants et récolter 19 kilos la première année ! Pour 1gr de thym, on a eu 1180** »

6 janvier 2019



Pour passer d'un espace vert banal à une prairie fleurie appréciée des abeilles, il y a les talent réunis de botanistes et d'un semencier alsacien.

plants et plus d'un kilo de semence ».

L'énorme avantage des graminées sauvages

D'autres plantes, comme le sainfoin sauvage très utile pour créer ou recréer une prairie sauvage, suivent ce processus. Les graminées sauvages ont un énorme avantage par rapport aux plantes dont les graines composent un gazon standard : leurs racines n'étouffent pas celles des coquelicots, bleuets ou marguerites sauvages. Que du bonheur pour les abeilles et autres insectes dont se régalaient les oiseaux. En plus de ce geste décisif pour la nature, les semences de plantes sauvages

jouent aussi un rôle bénéfique pour le vignoble : « **Des viticulteurs près de Westhalten ont fait le choix d'un enherbement écologique entre les rangs de vigne, avec des espèces sauvages endémiques résistant bien au stress hydrique.** » Les tests, démarrés en 2017, seront menés à grande échelle en 2019.

Un ensemencement favorable à la pollinisation des vignes

Un autre projet haut-rhinois concerne un vignoble fleuri. Partie du constat d'un déficit en pollen, l'étude a suggéré un ense-

mencement favorable à la pollinisation entre les rangs des vignes. Une quinzaine d'hectares sont concernés par cette demande portée par des viticulteurs, leur syndicat viticole, l'INRA, la ville de Ribeauvillé, Carola et la Chambre d'Agriculture d'Alsace. Un autre mélange de graines sauvages que pour le premier projet, mais issu de la même démarche. Rendues possibles par une fructueuse collaboration entre des scientifiques spécialistes de botanique et un semencier engagé depuis 1973 dans la renaturalisation de paysages. Son choix intéresse maintenant les pouvoirs publics « **qui y voient un vrai projet entrepreneurial, pas du vent !** » Le vent, c'est juste pour que volent les graines des mellifères fleurs sauvages...

Marie Goerg-Lieby
l'ami hebdo - 15

La Société Botanique d'Alsace et les « Entretiens de Flore »

Après avoir fêté ses 20 ans en 2017, la Société Botanique d'Alsace, présidée par Michel Hoff, a organisé fin novembre à Colmar son 4^e colloque joliment intitulé « **Les Entretiens de Flore** ». Une occasion de réunir les membres autour de divers thèmes (floraisons exceptionnelles du Jardin Botanique de Strasbourg, Herbarium de l'université de Strasbourg ou Rosa abietina, espèce nouvellement identifiée pour l'Alsace etc.) commentés par Jean-Pierre Reduron, vice-président de la SBA.